



*Cardinal Jozef De Kesel*  
*Archevêque de Malines-Bruxelles*

## **AMORIS LAETITIA : lettre pastorale**

---

A l'invitation du pape François, deux synodes des évêques se sont tenus à Rome, en 2014 et 2015, à propos du mariage et de la famille. Une large consultation les a précédés. Le pape François a retravaillé l'ensemble des données dans son exhortation apostolique *Amoris Laetitia*. C'est à l'occasion de cette exhortation que nous vous adressons la présente lettre.

Le pape s'explique pourquoi l'Eglise y a toujours attaché tant d'importance. Le mariage n'est pas purement « *une convention sociale, un rite vide*. C'est un sacrement. La famille est le premier lieu où les humains apprennent ce que c'est que vivre et surtout vivre ensemble. C'est pourquoi le mariage et la famille sont si importants pour la vie en société.

La joie de l'amour et la joie de l'évangile. Dès le premier chapitre, le pape François fait comprendre qu'il aborde le mariage et la famille à la lumière de l'évangile.

Comment les idées et les impulsions d'*Amoris Laetitia* peuvent-elles être fécondes pour l'Eglise dans notre pays ? En premier lieu, nous voulons vous demander de lire attentivement l'exhortation et percevoir ce que le texte signifie concrètement ici et maintenant. Nous voulons aussi proposer quelques points d'attention en vue du développement de notre pastorale du couple et de la famille.

### ***Préparation au mariage***

Tout comme aujourd'hui il ne va plus de soi d'être chrétien, il ne va plus de soi de se marier, a fortiori de se marier religieusement. Comme il existe un catéchuménat pour préparer au baptême celui qui veut devenir chrétien, nous avons besoin aujourd'hui d'un « catéchuménat de mariage » qui soit un chemin d'approfondissement de la foi pour ceux qui veulent se préparer au mariage chrétien. On ne doit pas placer le seuil plus haut que nécessaire. Mais nous devons tout de même mettre en garde face à une approche trop minimaliste.

Notre souhait explicite est bien qu'à tous ceux qui demandent un mariage chrétien, au moins trois moments de formation soient proposés : (1) que signifie être chrétien aujourd'hui ; (2) que signifie un mariage et un foyer chrétiens ; (3) la préparation de la liturgie du mariage.

L'intention est que pour ces rencontres de bons accompagnateurs soient disponibles et que les participants puissent entrer en dialogue avec d'autres couples qui se préparent à un mariage chrétien. Important qu'ils rencontrent des époux témoignant de leur parcours.

## **Accompagnement des couples et des familles**

Nous voulons encourager toutes les initiatives dans lesquelles des couples et des familles peuvent jouer un rôle actif. Nous pensons par exemple à des eucharisties des familles, à l'implication de la famille dans la préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne. En outre, il est important d'aborder explicitement la signification du mariage, non seulement dans la pastorale du mariage, mais dans tous les domaines de la pastorale et de l'annonce de l'évangile. Nous pensons particulièrement à la pastorale des jeunes, aux cours de religion, et aux autres endroits où des jeunes recherchent un approfondissement de leur foi.

Nous pensons à l'accompagnement des époux, au soutien et à l'accompagnement des couples en difficulté. C'est une attention à avoir de la part des communautés locales de vraiment soutenir et accompagner les jeunes couples, surtout lorsque leur relation entre en crise.

## **Notre attitude à l'égard de personnes dont la relation s'est brisée**

L'indissolubilité du mariage appartient au trésor fondamental et irrévocable de la foi de l'Eglise. Dans *Amoris Laetitia*, le pape François ne laisse planer aucun doute sur ce sujet. Mais « *Il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations. Les divorcés remariés continuent à faire partie de l'Eglise : « Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Evangile !* »

AL ne formule aucune directive générale, mais demande un discernement. On ne peut pas décréter que tous les divorcés remariés peuvent être admis à la communion. On ne peut pas non plus décréter qu'ils en sont tous exclus. Le cheminement de chaque personne demande le discernement nécessaire en vue d'une décision pastorale prise en conscience. Et cela avec l'aide d'un accompagnement d'un prêtre, diacre ou un autre agent pastoral.

Une démarche de discernement ne conduit pas à un oui ou un non automatique. Il peut arriver que quelqu'un décide de ne pas recevoir l'Eucharistie. Il se peut aussi que quelqu'un décide en conscience de bien recevoir l'Eucharistie. Entre le laxisme et le rigorisme, le pape François choisit la voie du discernement personnel et d'une décision prise soigneusement et en conscience.

Comme évêques de notre pays, nous voulons exprimer notre grande appréciation et notre reconnaissance pour *Amoris Laetitia* et pour le chemin que nous indique le pape François.: « *Je comprends ceux qui préfèrent une pastorale plus rigide qui ne prête à aucune confusion. Mais je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Eglise attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, en même temps qu'elle exprime clairement son enseignement objectif, 'ne renonce pas au bien possible, même si elle court le risque de se salir avec la boue de la route'.* » (AL 308)

Le pape François nous indique un chemin d'espérance et de confiance. Non seulement pour les questions qui ont trait au mariage et à la famille, mais aussi pour celle bien plus large de notre présence et de notre mission d'Eglise dans la société et le monde de ce temps.